

La Communauté d'agglomération renforce « Le Bus » dans une approche globale de la mobilité



Jeudi 20 octobre 2022, Stéphane Iseppi, Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération a présenté les innovations du territoire dans le domaine de la mobilité. Trois évolutions majeures caractérisent l'évolution du réseau de transport urbain désormais appelé « Le Bus » : un nouveau schéma de déplacement qui renforce la fréquence des dessertes du réseau, des investissements en matériels électriques de dernière génération et une plateforme de mobilité participative qui concrétise la volonté d'être à l'écoute des habitants sur leur mobilité. Au-delà, l'implantation plus de 50 bornes électriques à l'horizon 2023, le travail engagé pour développer le covoiturage témoignent d'une approche globale de la mobilité. La future Promenade des Bains avec sa navette électrique qui sera expérimentée à l'été 2023 et sa voie réservée aux mobilités douces donnera un élan significatif au développement du vélo.

La Communauté d'agglomération consacre près de 10 millions d'euros au transport et à la mobilité. C'est le 2^e budget de la collectivité après les déchets. Elle propose une offre diversifiée sur l'ensemble du territoire : transports urbain et scolaire, transport à la demande, navettes spécifiques qui transportent 2 millions de voyageurs sur près de 2 millions de kilomètres. *« Nous avons une réelle volonté d'optimiser et d'améliorer l'offre de transport pour répondre aux besoins des habitants du territoire. Le réseau de bus s'adapte constamment et le renouvellement de la flotte de véhicules intègre les changements technologiques et les exigences environnementales, »* déclare Stéphane Iseppi.

Les évolutions du réseau de transport d'Estérel Côte d'Azur Agglomération tiennent compte des études de fréquentation réalisées et des projections démographiques. En 5 ans, les besoins ont évolué. La population a augmenté de près de 3 000 habitants et près de 6 000 scolaires prennent le bus chaque jour, soit 2 000 de plus. La Communauté d'agglomération augmente chaque année son budget transport d'un million d'euros. Dans le cadre de la Délégation de Service Public, 20 millions d'euros ont été consacrés au matériel depuis 2017.

Les décisions tiennent compte des exigences de la Loi d'Orientation sur la Mobilité (LOM) qui prévoit qu'à l'horizon du 1^{er} janvier 2026 les collectivités atteignent une part d'au moins 50 % de véhicules à faible émission dans leur programme annuel d'acquisition ou de renouvellement de véhicules. La Communauté d'agglomération prévoit de dépasser ce quota pour atteindre 70 à 80 % à cette date.

Une flotte durable

Les évolutions concernent notamment :

- le renforcement de la desserte des parcs d'activités qui bénéficieront d'un passage toutes les 30 minutes en moyenne au lieu d'une heure, ainsi que de celle des grands ensembles immobiliers et des quartiers en pleine expansion ;
- la prise en compte des besoins spécifiques sur les axes stratégiques et structurants tels que la RDN 7, le front de mer, les centres-villes. La ligne 4, ligne principale du réseau qui relie Saint-Raphaël, Fréjus, Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens passera désormais toutes les 15 minutes contre 30 auparavant ;
- la mise en place de services spécifiques intra-muros par commune au moyen de petites navettes ;
- la mise en place d'un transport dédié aux personnes à mobilité réduite dès le 7 novembre qui circulera pour les personnes invalides à plus de 80 % sur réservation au 0 800 000 858 ;
- le redémarrage de la ligne 23 qui existait l'été et qui desservira désormais toute l'année le littoral des Issambres à Saint-Raphaël à compter de mi-novembre.

Estérel Côte d'Azur Agglomération expérimente depuis plusieurs années des matériels électriques. Cette année, quatre véhicules électriques de grande capacité vont s'ajouter aux trois navettes électriques de petite capacité et à une navette électrique de moyenne capacité déjà en service. Les nouveaux véhicules seront affectés à la ligne 4, ligne principale du réseau et portent à plus de 70 le nombre de véhicules au sein de la flotte.

« La Communauté d'agglomération continue sa recherche d'alternatives aux énergies fossiles. Il faut évoluer avec son temps. Une station dédiée à l'hydrogène sera installée

à Saint-Raphaël fin 2026. Le passage à l'électrique entraîne une économie de près de 30 000 euros par bus et par an sur le gazole, mais également une réduction des émissions de CO2 estimées à 9 tonnes, » a déclaré Stéphane Iseppi.

En 2021 une phase de transition avait déjà été engagée avec l'utilisation du GTL, nouveau carburant de synthèse qui permet de réduire les émissions polluantes et le bruit, sans aucune modification à faire sur les véhicules. Ce carburant biodégradable en 51 jours présente aussi l'avantage d'être inodore et incolore. Celui-ci réduit en moyenne de 32 % les émissions de CO2 et d'environ 19 % les émissions de Nox (oxydes d'azote) par rapport au carburant classique. Après une première phase de test, tous les véhicules urbains fonctionnent sont au GTL ou à l'électricité.

La gamme tarifaire évolue également et prévoit des titres à destination des publics en situation de précarité (minimas sociaux, fragilité sociale/économique...) au prix de 15€ (sous conditions) pour se déplacer de manière illimitée pendant un mois. La nouvelle offre dédiée aux personnes à mobilité réduite propose un ticket unitaire de 1,50€ pour l'utilisateur, mais aussi l'accès aux abonnements en vigueur et la gratuité pour la personne qui l'accompagne.

Ces changements ajoutés à l'augmentation du coût des carburants ont malgré les efforts de la collectivité un impact sur le coût des transports et expliquent la hausse du prix du Pass Jeune (pour les élèves de collège et lycée). Cependant, celui-ci demeure à un prix attractif de 90 €, au regard du prix moyen relevé en France qui s'élève à 142 €. Le Pass Jeune de l'agglomération permet des déplacements illimités sur tout le réseau, tous les jours de l'année, week-ends et jours fériés compris. Les Centres Communaux d'Action Sociale des communes du territoire ont la possibilité d'accompagner financièrement et administrativement les familles qui rencontrent des difficultés financières.

La rentrée de septembre a été marquée par le lancement d'une nouvelle identité aux couleurs de la Communauté d'agglomération. Les autobus arborent désormais des messages institutionnels comme le nombre d'arrêts ou encore le nombre de scolaires transportés. « Il était nécessaire de mettre au goût du jour notre signalétique et notre nom. Le réseau urbain peut contribuer à promouvoir notre territoire, » ajoute Stéphane Iseppi. Le changement d'identité a été répercuté sur le site internet du réseau sur lequel il est possible de retrouver l'ensemble des informations utiles telles que les tarifs, les horaires, les itinéraires...

Un coup de pouce pour les véhicules électriques et les mobilités douces



Estérel Côte d'Azur s'est fixée pour objectif d'implanter plus de 100 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire d'ici fin 2026. En partenariat avec le réseau de bornes de recharge électriques « Wiiiz », elle va déployer 31 bornes sur les parkings publics et les places de stationnement en voirie publique en 2022.

Chaque borne a deux points de charge qui dispose chacun de deux

types de prises : une prise permettant une charge accélérée de 22 kva, ainsi qu'une prise domestique pour les petits véhicules, cycles ou scooters. Pour une ZOÉ 50 branchée sur la partie 22kva, il faudra une heure de charge pour obtenir 125 kilomètres d'autonomie pour un coût de 3 euros.

Afin de déployer ces bornes, Estérel Côte d'Azur Agglomération a investi près de 600 000€.

La Communauté d'agglomération va poursuivre cet effort. Ainsi, plus de 20 bornes seront installées en 2023 pour un montant de 400 000 €. Le covoiturage va être au centre des attentions avec le développement d'une application dédiée à ce sujet et la création d'aires de covoiturage « *On voit aujourd'hui beaucoup de véhicules circuler avec une seule personne à bord. Le covoiturage a beaucoup d'avantages, il permet de réduire la circulation et le coût des déplacements tout en améliorant notre bilan carbone,* » a expliqué Stéphane Iseppi.

Lancement de l'application « J'active ma mobilité »



ENQUÊTE SUR VOTRE MOBILITÉ

COMMENT VOUS DÉPLACEZ-VOUS ?

Partez-nous de vos déplacements au quotidien!
Vos réponses nous aideront à aménager votre mobilité de demain!



Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

RÉPONDEZ À L'ENQUÊTE SUR
jactivemamobilite.fr



Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est dotée de « J'active ma mobilité », une plateforme participative qui permet à chacun d'exprimer ses habitudes de déplacement mais aussi ses attentes en matière de mobilité ou encore les difficultés rencontrées en la matière. Plus qu'une enquête ponctuelle, « J'active ma mobilité » permet un diagnostic permanent. L'utilisateur peut à tout moment faire évoluer son profil pour faire connaître ses besoins et contribuer à l'évolution du réseau. Grâce à l'ensemble des données collectées, Estérel Côte d'Azur Agglomération pourra adapter, enrichir ou réorienter son offre. Cette application cible en particulier les déplacements domicile/travail et domicile/école. Elle intéresse également les entreprises dans l'élaboration de leur plan de déplacement. Lorsqu'un usager indique son trajet, l'application propose lorsqu'il est possible une alternative et indique l'économie réalisée, l'effet sur l'environnement et d'éventuels avantages au plan de la santé si une activité sportive comme le vélo ou la marche est proposée sur le trajet.

« Cette application va permettre aux habitants de faire remonter leur vision du réseau de bus et de faire part de leurs suggestions. Nous pourrons ainsi réajuster les passages et identifier les besoins, » explique Stéphane Iseppi.

Rendez-vous sur : www.jactivemamobilite.fr

Chiffres clés

674 arrêts sur le territoire
17 lignes régulières
7 navettes
37 lignes scolaires
75 véhicules dont 8 électriques

Contacts :

Gare routière de Saint-Raphaël : 04 94 44 52 70

Gare routière de Fréjus : 04 94 53 78 46

Site : www.esterelcotedazur-lebus.fr/

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal. La Communauté d'agglomération est engagée dans le projet phare de la mandature : le réaménagement du front de mer entre Port-Fréjus et Santa Lucia. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), l'agglomération Estérel Côte d'Azur gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur esterelcotedazur-agglo.fr et facebook.com/esterelcotedazur.agglo

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Direction de la Communication

Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – communication@esterelcotedazur-agglo.fr

Relations Presse : Alexandre DEMESY

Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr

